



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 76951

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur une intégration plus effective des personnes handicapées mentales dans la société. Porteuses d'un handicap mental, elles se sentent exclues de la vie sociale par le simple fait qu'elles n'accèdent que très rarement aux informations, services et produits disponibles pour leurs concitoyens. Si des acteurs institutionnels, économiques et de la société civile s'engagent déjà beaucoup dans de nombreux domaines pour sensibiliser les décideurs aux besoins et aux souhaits des personnes handicapées et mentales, une évolution profonde de notre société s'avère indispensable (accueil et accompagnement dans les secteurs du logement, du transport, de la culture, des sports, des loisirs, etc.) ; il s'agit de tout entreprendre pour que la mise en oeuvre du principe d'accessibilité universelle puisse devenir effective. Aussi lui demande-t-il quelles sont les intentions du Gouvernement pour y contribuer.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76951

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4407

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)